

CAUE

CONSEIL
ARCHITECTURE
URBANISME
ENVIRONNEMENT
LOIR-ET-CHER

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015



LOI N° 77-2 DU 3 JANVIER 1977

« L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public... En conséquence, des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement sont institués... ».

Couverture : La commune de Saint-Aignan a lancé en 2014 un concours restreint de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un jardin public situé dans le centre ville, rue de l'Ancien Collège, à l'emplacement d'un ancien garage. Le CAUE a accompagné la commune pour la rédaction des pièces du concours et lors du choix du maître d'œuvre.

L'agence BIP (lauréat du concours) a réalisé un jardin-espace public ludique, destiné à desservir un îlot d'habitations, proposer un lieu de pause dans le centre ancien et se transformer ponctuellement en espace festif.

PRÉAMBULE.....	3
MISSIONS DE CONSEIL.....	4
DÉPARTEMENT « LE JARDIN DE LA MAISON BLEUE ».....	4
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND CHAMBORD « PLU ».....	6
PAYS DE GRANDE SOLOGNE, « LA CONSTRUCTION BOIS ».....	8
COMMUNE DE SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT « BÂTIMENTS COMMUNAUX ».....	10
COMMUNE DE MONDOUBLEAU « PATRIMOINE BÂTI ».....	12
COMMUNE DE CHOUZY-SUR-CISSE « ILOT CENTRE BOURG ».....	14
COMMUNE DE RHODON « JE JARDINE MA RUE ».....	16
LES AUTRES ÉTUDES 2015.....	18
LES PARTICULIERS	
DANS LEUR PROJET PAYSAGER.....	20
DANS LEUR PROJET ARCHITECTURAL.....	21
FORMATION.....	22
CVRH DE TOURS « PAYSAGE ET PLANIFICATION DE L'URBANISME ».....	22
VISITE	24
SIAB « RÉVISION DU SCOT ».....	24
RENCONTRES/DÉBATS.....	26
RENCONTRES ARCHITECTURE & COLLECTIVITÉS « LA COMMANDE ARCHITECTURALE ».....	26
CAFÉ HISTORIQUE « LA CITÉ AGRICOLE DE CHAMPIGNY-EN-BEAUCE ».....	27
ATELIERS PÉDAGOGIQUES.....	28
COLLÈGE DE VINEUIL « LA REPRÉSENTATION DE LA VILLE ».....	28
JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART « TERRITOIRES DE L'INNOVATION ».....	29
COMMUNICATION.....	30
NUMÉRIQUE.....	30
REVUE DE PRESSE.....	31
LA VIE DU CAUE	
LE CAUE DE LOIR-ET-CHER ET LA FÉDÉRATION NATIONALE DES CAUE.....	32
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	33
LES ADHÉRENTS.....	34



PRÉAMBULE

En 2015, le CAUE a poursuivi son travail d'accompagnement des collectivités de Loir-et-Cher en menant 165 études (achevées ou en cours) portant sur ses champs de compétences, l'architecture, l'urbanisme et le paysage. Parallèlement aux études, le CAUE a organisé, avec ses partenaires, plusieurs formations destinées à anticiper les évolutions des documents de planification urbaine (PLUi), à mieux appréhender les enjeux économiques et environnementaux des territoires (étude de la filière « bois-construction », connaissance et lecture des paysages, plateformes de rénovation de l'habitat...) et à diffuser plus largement la culture architecturale et paysagère (journée « architectures et paysages », journées européennes des métiers d'art, ateliers pédagogiques...).

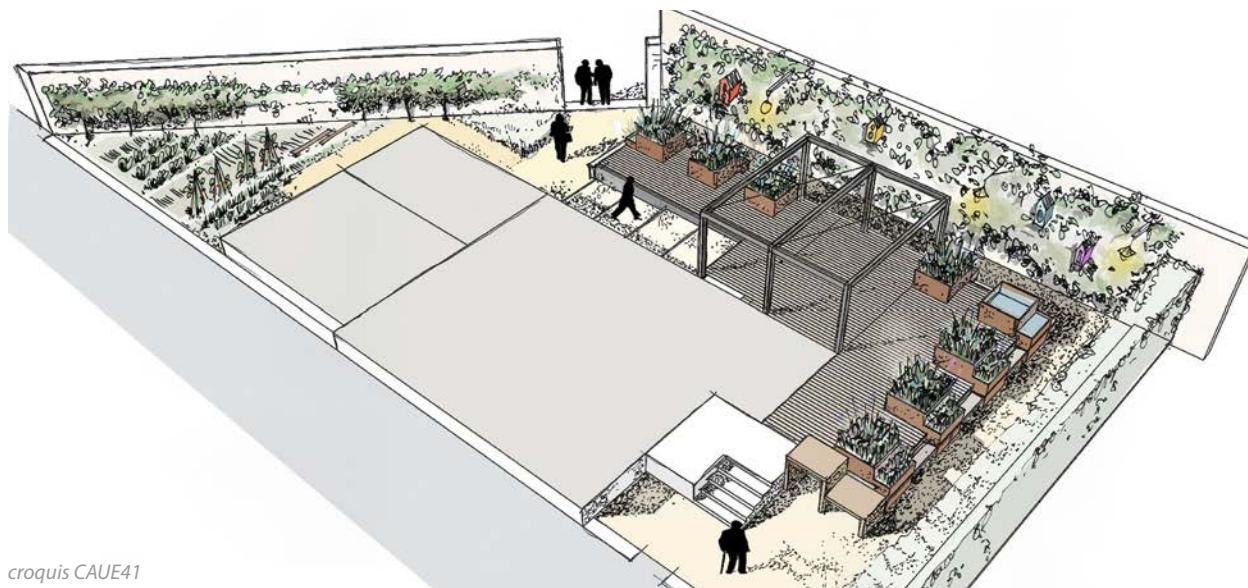
Développé activement depuis 2014, le site internet (et la page Facebook) constituent un outil précieux pour diffuser les informations et rendre accessibles les ressources et les productions du CAUE. Une *newsletter* est également diffusée depuis le dernier trimestre 2015.

En continuant et en renforçant le principe de mutualisation des compétences autour de projets spécifiques, le CAUE a contribué à la conception du projet de jardin de la Maison Bleue avec les équipes du Conseil départemental et a mis en place un « Club PLUi » avec la DDT pour accompagner les collectivités dans la démarche de mise en place des PLUi.

Ces actions sont conformes à ses statuts et s'inscrivent plus largement dans la démarche que mène l'ensemble du réseau des CAUE. La récente étude publiée par la FNCAUE permet de rendre compte du rôle joué par les 1300 salariés des 92 CAUE sur le territoire national, autour des actions d'information, de sensibilisation, de conseil et de formation.

Marie-Hélène Millet, présidente du CAUE de Loir-et-Cher
Conseillère Départementale

CONSEIL DÉPARTEMENTAL « LE JARDIN DE LA MAISON BLEUE »



croquis CAUE41

ADAPTATION D'UN JARDIN AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Suite au travail réalisé par les étudiants de l'École du paysage (ESNP - INSA) et à la demande du Conseil départemental (DGA des Solidarités), le CAUE a proposé une évolution du jardin de la Maison Bleue. Le projet, fondé principalement sur une simplification des différents espaces conçus par les étudiants, reprend les grandes orientations issues des travaux déjà validés collectivement.

En conservant les fonctionnalités (thérapie, agrément, jardinage...) qui constituent l'ossature de la proposition, la nouvelle version du jardin, volontairement simplifiée, intègre les dimensions techniques et les contraintes permettant de rendre «réalisable» le projet. Il ne s'agit pas d'un nouveau jardin mais bien d'une évolution

articulée autour d'une meilleure prise en compte des enjeux (cahier des charges), des contraintes techniques et des propriétés du site (orientation, nature du sol, nature des végétaux présents...).

L'aménagement du jardin de la Maison Bleue permet, dans un espace particulièrement contraint, de concevoir un lieu convivial, adapté aux personnes en situation de handicap. A travers la mise en oeuvre d'une succession de fonctions (terrasse d'agrément, jardin d'aromatiques, potager, parcours sensoriel...) le projet permet de décliner une variété d'ambiances associées aux différents espaces domestiques, tout en conservant une trame commune liée à la fonction classique du jardin.

Depuis l'accès principal côté rue, qui fait également office de lieu d'accueil et de rangement, se déploie une terrasse implantée au même niveau que le rez-de-chaussée de la maison. Elle offre un lieu de pause en relation avec la cuisine, associant une pergola plantée de plantes grimpantes odorantes et des coffres de plantes aromatiques et condimentaires (sauge, romarin, menthe, sarriette, thym, cerfeuil, ciboulette, mélisse, réglisse, lavande...). Autour se développe un parcours sensoriel qui longe le mur d'enceinte actuel sur plus de 20 mètres, permettant de décliner plusieurs ateliers au fil de la déambulation.

Dans l'angle Ouest de la parcelle, un jardin de «rapport» est organisé autour d'un potager (environ 20m²) et d'un poulailler. Il s'agit d'une parcelle importante, possédant une orientation favorable et la possibilité d'effectuer des plantations en pleine terre.

Pour illustrer l'aspect réversible et reproductible de l'opération, l'ensemble des aménagements implantés en «positif» est réalisé en bois.

L'intention est bien de mettre en valeur les qualités des végétaux (esthétiques, culinaires, olfactives, curatives...) au sein d'une démarche d'accompagnement des personnes en situation de handicap, en évitant de considérer le lieu comme une «vitrine» exhaustive en matière de jardin et de jardinage.

Le chantier est réalisé par les élèves du CFA construction bois et du CFA aménagements paysagers de Blois, accompagnés par les enseignants et l'équipe technique du Conseil départemental.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND CHAMBORD « LE PLUi »



UN EPCI LANÇANT SON PLUi « PATRIMONIAL »

La Communauté de Communes du Grand Chambord (CCGC) a choisi d'anticiper la prise de compétence en matière de document d'urbanisme.

En effet, la Loi du 24 mars 2014 pour l'Accès à un Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) impose cette compétence de plein droit à compter du 27 mars 2017 et rend donc l'échelle de l'EPCI comme la seule échelle d'élaboration du PLU. Elle demande également la mise en compatibilité avec un SCoT (lorsque le territoire en est couvert), la mise en compatibilité avec le Grenelle avant le 31 décembre 2016 et la transformation des POS en PLU à achever avant mars 2017.

Dans son article 13, la Loi relative à la simplification de la vie des entreprises du 20 décembre 2014, accorde un

report des délais pour les communes qui appartiennent à un EPCI compétent au 31 décembre 2015. Ainsi, les POS restent en vigueur.

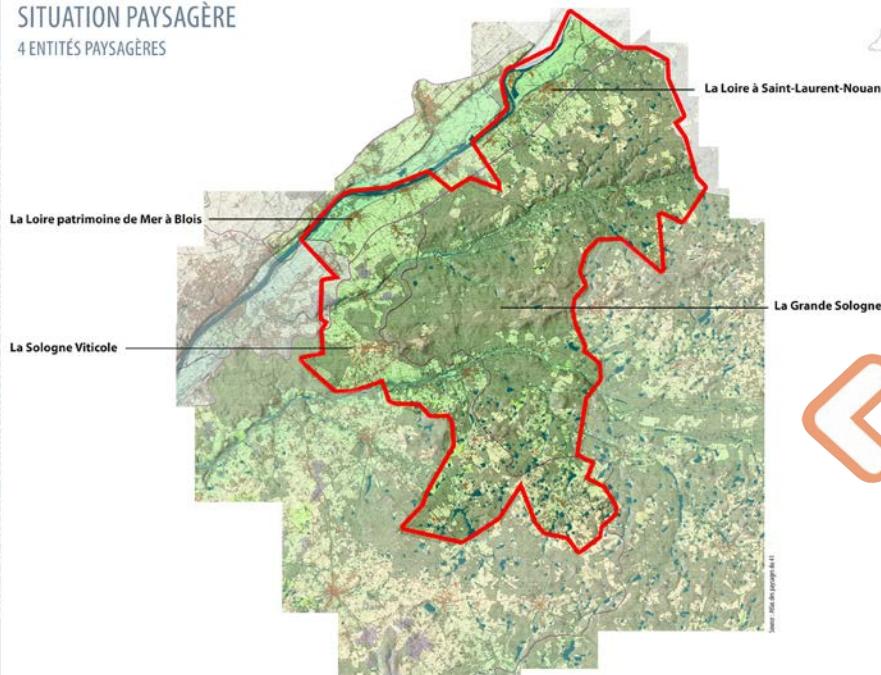
MAIS, l'EPCI doit avoir engagé la procédure d'élaboration de son PLUi avant cette date, débattu sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) avant le 27 mars 2017 et approuvé son PLUi avant le 31 décembre 2019.

Pendant toute la durée de la procédure d'élaboration du PLUi et jusqu'au 31 décembre 2019, les documents communaux restent en vigueur.

La Communauté de Communes a demandé au CAUE de faire un état des lieux des informations et études existantes sur le territoire de l'EPCI et d'en faire une

SITUATION PAYSAGÈRE

4 ENTITÉS PAYSAGÈRES



Comprendre le territoire par le paysage, extrait du document du CAUE sur l'analyse des unités paysagères du territoire de la communauté de communes du Grand Chambord.

présentation en conférence des maires. Ainsi, les élus ont pris la mesure de l'importance pour leur commune que leur EPCI devienne compétent avant le 1er janvier 2016.

Le CAUE a organisé une rencontre avec les élus de la Communauté de Communes du Bouchardais, qui ont approuvé leur PLUi en 2010.

Après un moment consacré aux échanges d'expériences, l'intervention d'Yves Dauge a permis à la délégation du Grand Chambord de prendre conscience de l'importance de « thématiser » son PLUi d'autant plus que le territoire possède une dimension patrimoniale importante (et non pas uniquement grâce au Val-de-Loire et au château de Chambord).

Le CAUE a ensuite accompagné les services de la Communauté de Communes pour la rédaction des différentes délibérations : de prise de la compétence, des modalités de collaboration, des modalités de concertation, d'élaboration du PLUi. Ce travail a donné lieu à de nombreuses réunions avec les élus.

Un travail de rédaction du cahier des clauses techniques particulières a été mené en collaboration entre les services de la DDT, le CAUE et ceux de la Communauté de Communes du Grand Chambord en janvier 2016.

PAYS DE GRANDE-SOLOGNE, « LA CONSTRUCTION BOIS »



DÉVELOPPEMENT DE LA PRESCRIPTION BOIS DANS LA COMMANDE PUBLIQUE EN PAYS DE GRANDE SOLOGNE

Le Pays Grande Sologne a missionné le CAUE pour mener une action de sensibilisation et de valorisation de la construction bois dans la commande publique, intitulée : « Démarche collective territoriale pour un développement de la prescription bois dans la commande publique en Pays Grande Sologne »

Cette étude s'inscrit dans la continuité des travaux menés en Sologne concernant l'éco-innovation, le développement durable et la filière bois.

Elle s'est concrétisée par trois ateliers répartis sur le premier semestre 2015, destinés aux élus et

représentants des communes du Pays Grande Sologne et des acteurs de la filière locale :

- atelier 1 : ressources et exploitations
- atelier 2 : essences et usages
- atelier 3 : la réglementation et l'économie du projet

Cette étude doit aboutir à un ultime atelier et au lancement d'un concours de réalisation de projets et favoriser le recours aux ressources locales dans les projets de constructions publiques.

ATELIER 1 « RESSOURCES ET EXPLOITATIONS » (Jeudi 5 mars 2015) :

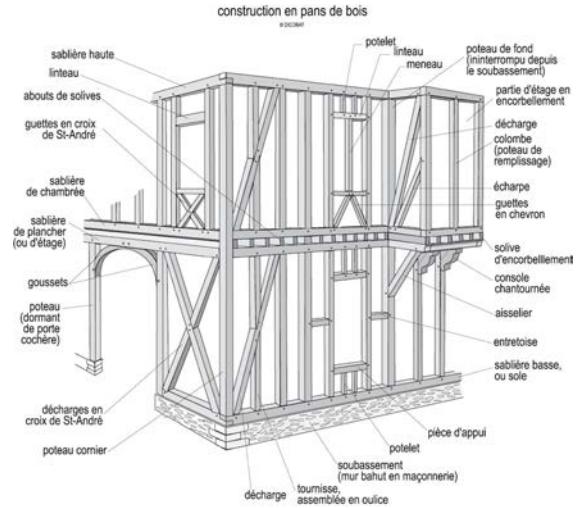
- Quelles productions forestières et organisations à l'échelle du Pays Grande Sologne ?
- Les propriétés forestières et les exploitations à l'échelle du territoire.
- la ressource locale bois Construction.

ATELIER 2 – ESSENCES ET USAGES (Vendredi 27 mars 2015)

- Restauration de « la Grande Maison » à pan de bois à Courmemin.
- Présentation de la démarche de conception d'un bâtiment en bois.
- Panorama de l'architecture bois en France.

ATELIER 3 – BOIS ET RÉGLEMENTATION (Vendredi 26 juin 2015)

- Compatibilité entre préconisation bois et loi MOP, quelle procédure pour le bois local ?
- Quelles démarches collectives pour le territoire autour des achats et commandes publiques ?



Atelier de présentation de l'architecture bois en Sologne, 5 mars 2015 - maison du braconnage, à Chaon.

COMMUNE DE SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT, « LES BÂTIMENTS COMMUNAUX »



RECONFIGURATION DES ÉQUIPEMENTS : RESTAURANT SCOLAIRE, SALLE ASSOCIATIVE, SALLE « ADOS »

La particularité de la commune de Saint-Gervais-la-Forêt est la forte concentration des équipements en centre bourg. Seuls quelques équipements se trouvent excentrés par rapport au bourg, dont le local « ados » et ceux nécessitant des aires de jeux importantes.

Dans un souci de rationalisation, la municipalité souhaitait renforcer cet aspect en regroupant d'autres locaux dans ce secteur, tout en répondant à de nouveaux besoins.

Une première réflexion avec la municipalité de Saint-Gervais-la-Forêt et son groupe de travail composé d'élus, de techniciens, d'employés communaux (restaurant

scolaire, ALP, local « ados », etc.) a permis d'évaluer et de définir les besoins ainsi que les possibilités de mutualisations.

Le site étant assez restreint et les abords du restaurant scolaire limités, il a été convenu avec le groupe de travail :

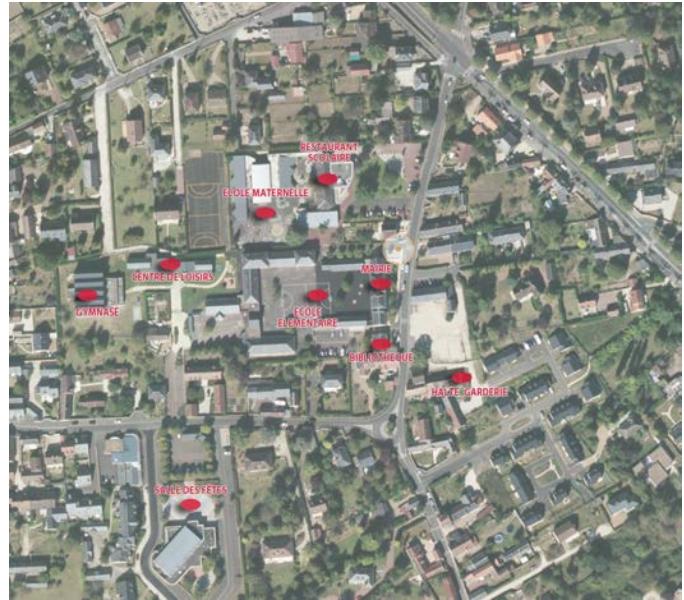
- que l'ensemble des équipements seraient regroupés sur un même site aux abords du restaurant scolaire actuel afin de mutualiser un certain nombre de locaux (sanitaires, vestiaires, infirmerie...),
- que le réfectoire élémentaire serait en même temps salle multi-usages,

ARCHITECTURE

- que la démolition des anciens préfabriqués permettra de récupérer du foncier exploitable.

Après validation par l'équipe municipale d'une des orientations proposées, le CAUE a rédigé un cahier des charges définissant les exigences quantitatives et qualitatives intrinsèques au projet. Ce cahier des charges constitue un support cadrant la commande du maître d'ouvrage et permet de lancer un appel à candidature aux maîtres d'oeuvre sur des bases explicites et fixes.

Ci-dessous : schéma des principales contraintes identifiées autour des différents équipements du centre bourg.



Plan masse de la commune avec répartition des différents équipements

ZONE D'INTERVENTION - LE SITE ET SES CONTRAINTES



COMMUNE DE MONDOUBLEAU, « LE PATRIMOINE BÂTI »



rue Porte Vendômoise

ÉTUDE SUR LA VACANCE DU BÂTI ANCIEN EN CENTRE VILLE

Constatant une augmentation de la vacance au sein des logements de son centre ancien, ces dernières années, la municipalité de Mondoubleau a fait appel au CAUE afin de mettre en place un outil permettant de valoriser son patrimoine bâti et d'encourager sa réappropriation.

Pour ce faire, une méthodologie en trois temps a été établie :

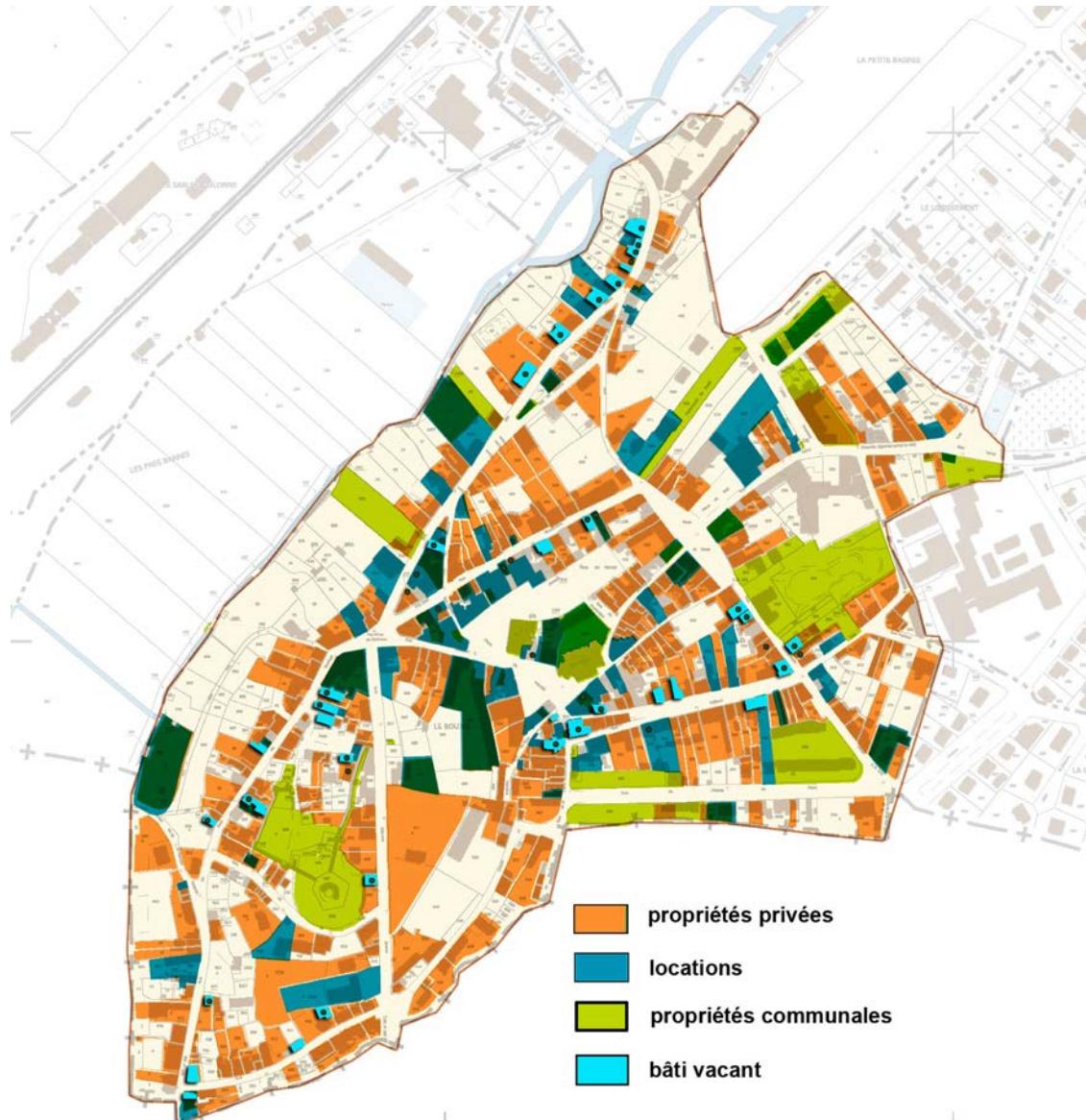
Dans un premier temps, un diagnostic a été réalisé afin d'analyser l'ampleur réelle de cette vacance, son amplitude dans le temps et les zones du centre ville les plus sensibles à ce phénomène.

Dans un second temps, il s'agissait de sensibiliser ou de rééclairer l'ensemble des habitants sur la fragilité et la richesse de leur patrimoine bâti.

Cette seconde étape s'est déroulée sous la forme d'une réunion publique durant laquelle ont été déclinés l'histoire de l'évolution urbaine de Mondoubleau ainsi que les outils qui allaient être mis à disposition de tout potentiel acquéreur d'une maison en centre ancien.

Enfin, le troisième et dernier temps, est justement celui de la constitution de ces outils qui prendront la forme de fiches prescriptives proposant à la fois des possibilités d'aménagement (permettant d'adapter ce bâti ancien aux usages domestiques et aux exigences de confort actuelles), des prescriptions techniques afin d'améliorer les performances thermiques des habitations sans nuire à leur pérennité, des estimations de coûts de travaux et des pistes d'aides financières en fonction des travaux réalisés.

ARCHITECTURE



COMMUNE DE CHOUZY-SUR-CISSE « ILOT CENTRE BOURG »



La qualité du centre bourg est étroitement liée à la relation entre le bâti et son paysage : bord de Cisse, venelles...

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC DES ESPACES PUBLICS DU CENTRE BOURG

La commune de Chouzy-Sur-Cisse souhaitait s'engager dans la requalification de son coeur de bourg.

Elle a sollicité le CAUE pour l'aménagement des espaces publics, notamment la définition d'une place, la rénovation et l'agrandissement d'un commerce, le projet de construction de logements et de services / commerces.

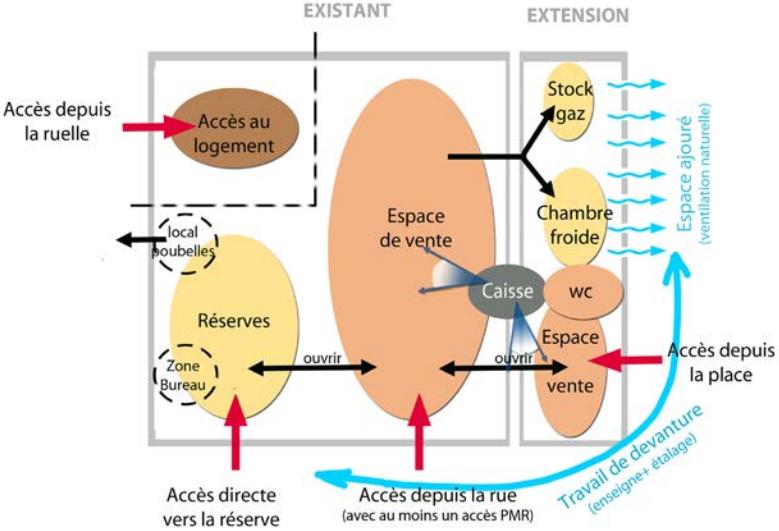
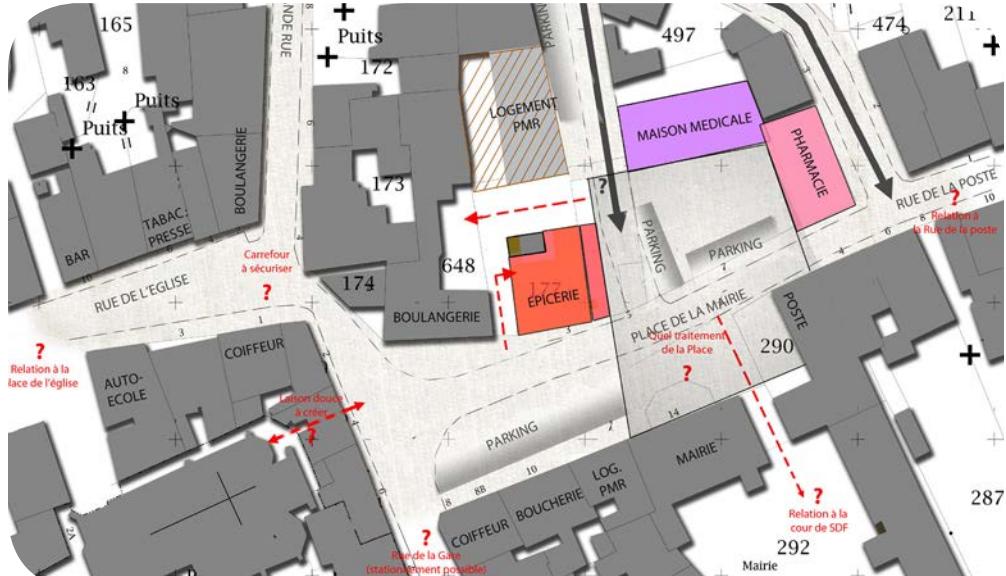
Cette opération d'envergure qui associe un projet porté par la municipalité à une opération menée par un bailleur social avait pour but de :

- maintenir et dynamiser les commerces présents dans le bourg afin d'assurer leur pérennité dans le temps ;
- requalifier le coeur du village pour offrir à ses habitants

un espace collectif de qualité, porteur d'usages collectifs et ainsi d'améliorer la qualité de vie des calciciens ;

- regrouper l'offre médicale et lui donner les moyens de se pérenniser par des locaux adaptés ;
- proposer une offre d'habitat adapté correspondant aux attentes d'une partie de la population et ainsi assurer son maintien sur la commune.

URBANISME



Exemple de restructuration du centre bourg avec l'intégration d'une opération de logements, le déplacement d'une pharmacie et la création d'une maison médicale. L'épicerie du village est également réhabilitée à cette occasion, ainsi que les espaces publics du centre bourg. Cette opération nécessite des compétences croisées d'architecte et de paysagiste. Elle fait l'objet d'une convention avec la collectivité et d'un travail avec l'opérateur TDLH.

COMMUNE DE RHODON, « JE JARDINE MA RUE »



ATELIERS PARTICIPATIFS D'EMBELLISSEMENT DES ESPACES PUBLICS

La commune a sollicité le CAUE pour une intervention lors d'une réunion publique portant sur la mise en valeur de la mairie, l'aménagement de la place des marronniers et d'une parcelle en entrée de bourg, des plantations aux abords du cimetière... Ce temps d'échange collectif a permis de traiter des enjeux de mise en valeur de la biodiversité, de l'embellissement, de l'appropriation de l'espace public et de la simplification de gestion.

Le CAUE a rencontré dans un second temps les habitants, afin de réfléchir collectivement à l'aménagement des différents espaces identifiés.

Des documents de synthèse des propositions réfléchies

ensemble, sont ensuite soumis à la commune avec les surfaces, types de travaux de préparation à prévoir et les moyens matériels nécessaires. Le CAUE établit pour la commune une liste des végétaux à commander et, si besoin, l'accompagne pour réaliser les commandes auprès de producteurs.

Une fois validés, les projets peuvent ensuite être présentés aux habitants lors d'une réunion publique avec les dates de collecte de végétaux et de plantation.

Les ateliers de plantation sont enfin organisés comme une journée de formation et de partage des savoirs entre les habitants, la commune et le CAUE.

RHODON

ENSEMBLE, EMBELLISSONS NOTRE VILLAGE !

PAYSAGE

Le **Mercredi 23 septembre à 18h30 à la mairie**, le CAUE 41 vient à la rencontre des habitants pour animer un atelier de réflexion autour de l'embellissement de la place des Marronniers, des abords de la mairie, et des entrées de bourg.

À cette occasion, le CAUE 41 vous propose d'échanger et de réfléchir collectivement à l'aménagement de ces espaces pour élaborer ensemble les premiers croquis d'aménagement et de plantation.

Apportez votre repas, nous pourrons partager ce moment de travail autour d'un pique-nique convivial !



Contact :

Mairie de Rhodon
mairie.rhodon@wanadoo.fr
02 54 23 86 32

CAUE 41
Mélodie JACQUES, paysagiste
melodie.jacques@caue41.fr
02 54 51 56 50

À nos outils ! Ensemble jardinons nos rues pour embellir notre village !

OPÉRATIONS SIMILAIRES EN 2015 :

BAUZY

MER

SAVIGNY-SUR-BRAYE

DANZÉ

TALCY

LISLE

VILLEXANTON

MORÉE

INTERVENTIONS DU CAUE HORS PARTICULIERS

EN ARCHITECTURE :

AGGLOPOLYS - PLREH. CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT FORMATION DES ARTISANS. BRACIEUX - HALLE. CONSEIL DÉPARTEMENTAL HABITAT REGROUPÉ PERSONNES HANDICAPÉES ET AGÉES. GPEC - FILIÈRE BOIS. LORGES - DÉMOLITION. MAISON DE L'EMPLOI ROMORANTIN - PLATEAU TECHNIQUE (CFA). MUSIKENFÊTE - EXTENSION DU MUSÉE. PAYS DE GRANDE SOLOGNE - CAHIER DES CHARGES, PRESCRIPTION BOIS POUR LES MAÎTRES D'OUVRAGE. PAYS DE GRANDE SOLOGNE - OPAH. PAYS VENDOMOIS ET BEAUCE VAL DE LOIRE - ÉCO-REHABILITATION ET ÉCO-CONSTRUCTION. PAYS VENDOMOIS - RENOV/PLATEFORME. PAYS VENDOMOIS - ECORÉHABILITATION. REGION CENTRE GROUPE DE TRAVAIL - PLAN BÂTIMENT DURABLE. ROMORANTIN RÉNOV'ÉNERGÉTIQUE. SIVOS MAVES - ÉCOLE. AZÉ - RÉHABILITATION MAISON XXE EN LOCATIFS. BILLY - ÉCOLE. BLOIS - LOTISSEMENT COMMUNAL DU CLOS DE LA MAÇONNERIE SECTEUR SAINT GEORGES. CHISSAY EN TOURAINE - EXTENSION MAIRIE. CHITENAY - BÂTIMENTS COMMUNAUX. CHITENAY - LOGEMENTS SOCIAUX. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BEAUCE ET FORÊT - ÉCOLES ST LÉONARD ET MARCHENOIR. / JOSNES ÉCOLE. COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX DE LA BRAYE MAISON DES JEUNES ÉCOLE DE MUSIQUE. CONTRES - GROUPE SCOLAIRE. CROUY SUR COSSON - AGRANDISSEMENT SALLE COMMUNALE. CRUCHERAY - PLATE-FORME LIVRAISON CANTINE. HUISSEAU EN BEAUCE - SALLE DES FÊTES. LA VILLE AUX CLERCS - CLOCHER. LA VILLE AUX CLERCS - GENDARMERIE. LANDES LE GAULOIS - SALLE DES FÊTES. LES MONTILS - CONSTRUCTION LOCAL JEUNES. LESTIOU - BÂTIMENT DE L'ANCIENNE ÉCOLE. LIGNIÈRES - PRÉAU ET AGRANDISSEMENT SALLE DES FÊTES. MAROLLES - LOGEMENTS SOCIAUX «LE CLOS DE L'ÉGLISE». MAZANGÉ - RÉNOVATION THERMIQUE DE LA MAIRIE. MENARS - MAIRIE ÉCOLE. MENNETOU SUR CHER - MAISON DES ASSOCIATION DANS L'ANCIEN GAM VERT / ESPACES PUBLICS. MER - SHÉMA DES ÉCOLES. MONTLIVAUT - ACCUEIL MAIRIE. MONT-PRÈS-CHAMBORD - ORIENTATIONS, AMÉNAGEMENT ET REDISTRIBUTION D'UN EMPLACEMENT RESERVÉ POUR UN PROJET DE 5 LOGEMENTS PMR. NAVEIL - ÉCOLE / RESTAURANT SCOLAIRE. ONZAIN - ORIENTATIONS POUR LA REQUALIFICATION D'UN ANCIEN SITE AGRO-INDUSTRIEL. ONZAIN - ÉTUDE DÉMOLITION ET REQUALIFICATION ANGLE D'ÎLOT ET PARKING. ORÇAY - CONSTRUCTION SALLE POLYVALENTE. PAYS DE LA VALLÉE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS - DISTILLERIE FRAISE OR. PONTLEVOY - CRÉATION SUPERETTE. PRÉNOUVELLON - SALLE DES FÊTES. PRUNAY CASSEREAU - AMÉNAGEMENT HALL / BUREAU MAIRIE. SAINT AGIL - RÉHABILITATION BÂTIMENT. SAINT AMAND - RESTRUCTURATION ET RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE MAIRIE. SAINT CLAUDE DE DIRAY - RÉFECTION TOITURE ÉCOLE.

SAINT GERVAIS LA FORÊT - POINT ADOS. SAINT GERVAIS LA FORÊT RESTAURANT SCOLAIRE. SAINT GERVAIS LA FORÊT - ZONE CENTRALE ÉQUIPEMENT. SAINT LAURENT NOUAN - LOGEMENT HANDICAPÉ. SASSAY - EXTENSION ÉCOLE. SELLES SUR CHER - FRICHE PCT. SELOMMES - PMR ET AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR MAIRIE. SÉRIS - CRÉATION 2 LOGEMENTS. SUÈVRES - MAISON MÉDICALE. VALLIERES LES GRANDES - ACQUISITION BATIMENTS. VERNOU EN SOLOGNE - SALLE DES FÊTES. VEUVES - BÂTIMENT COMMUNAL LE CLOS DES OISEAUX. VILLEFRANCHE SUR CHER - ÉCOLE / RESTAURANT SCOLAIRE. VILLEFRANCOEUR - BÂTIMENTS COMMUNAUX. VILLERABLE - RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE MAIRIE. VILLEROMAIN AGENDA D'ACCESSIBILITÉ. VILLEXANTON - RESTAURATION EGLISE.

EN URBANISME :

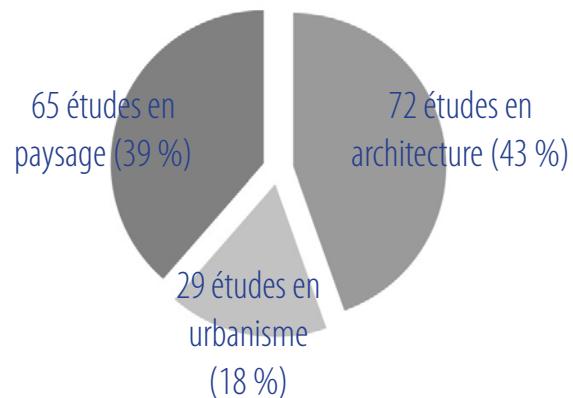
AGGLOPOLYS - PLH. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND CHAMBORD - PLH / PLU. CHAMBON SUR CISSE - LOTISSEMENT DU PRIEURÉ. FNCAUE - GROUPE URBA. FOSSÉ - DIVISION CADASTRALE. PAYS DE GRANDE SOLOGNE - FORMATION SCOT. LA CHAUSSÉE SAINT VICTOR - URBANISATION DU COTEAU. LA VILLE AUX CLERCS - ÉCOQUARTIER. LESTIOU - PLU. MENARS - PLU. MILLANÇAY - PLU. MOLINEUF - LOTISSEMENT DE LA LOGE. MONDOUBLEAU REVITALISATION MAISONS. MONTLIVAUT - FRICHE. NEUVY- LOTISSEMENT. ORÇAY - PLU. PIERREFITTE - LOTISSEMENT. PONTLEVOY - LOTISSEMENT / LOGEMENTS VACANTS. SAINT FIRMIN DES PRÉS- PLU. SAINT JEAN FROIDMENTEL LOTISSEMENT. SAINT MARTIN DES BOIS - PLU. SALBRIS - REVITALISATION CENTRE BOURG. SIAB - FORMATION. SOINGS EN SOLOGNE - LOTISSEMENT. SOUGÉ LOTISSEMENT. VILLEBAROU - AMÉNAGEMENT URBAIN ET SÉCURISATION.

EN PAYSAGE :

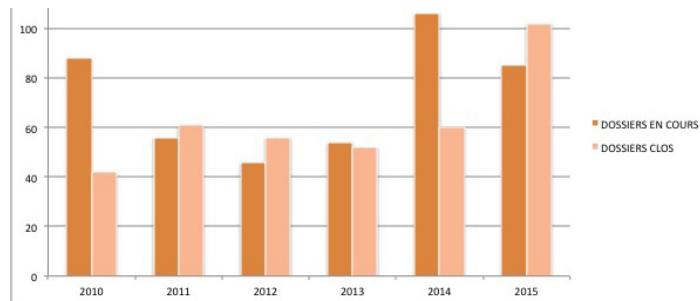
AGGLOPOLYS - PLAN PAYSAGE. AUTAINVILLE - JARDINONS NOS VILLAGES. AZÉ- ESPACES VERTS. BAUZY - COEUR DE VILLAGE. CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE - GUIDE DE L'INTÉGRATION PAYSAGÈRE DES ZONES D'ACTIVITÉS. CHAMPIGNY EN BEAUCE - ESPACES PUBLICS. CHAON - PLACE DE LA MAIRIE + ESPACE NATUREL. CHATEAUVIEUX - AIRE DE CAMPING CAR. CHAUMONT SUR THARONNE - PLACE ÉGLISE ET DEVANTURE. CHAUMONT SUR THARONNE - JARDINONS NOS VILLAGES. CHOUZY SUR CISSE - CENTRE BOURG + COMMERCES. CONAN - FLEURISSEMENT. CONCRIERS - TERRAIN DE JEUX / CIMETIÈRE / MARE. CONSEIL DÉPARTEMENTAL - JARDIN DE LA MAISON BLEUE. CONTRES

NOUVEAUX ESPACES PUBLICS AUTOUR DE L'ÉCOLE. **COUFFY** - EXTENSION SALLE DES FÊTES. **COUR CHEVERNY** - COEUR DE VILLAGE. **CROUY SUR COSSON** - ESPACES PUBLICS. **CRUCHERAY** - AIRE DE JEUX. **DANZE** - JE JARDINE MA RUE. **ENSNP** RECHERCHE SUR L'ÉCOLOGIE DES PAYSAGES PÉRIURBAINS. **FRANÇAY** PARKING. **GOMBERGEAN** - TRAVERSÉE. **GY EN SOLOGNE** - JE JARDINE MA RUE + ABORDS DU NOUVEL ÉTANG. **LA CHAPELLE VICOMTESSE** - PLACE ÉGLISE. **LASSAY SUR CROISNE** - AIRE DE CAMPING CAR. **LA VILLE AUX CLERCS** - JARDINONS NOS VILLAGES. **LA VILLE AUX CLERCS** - DÉCOUPAGE FONCIER DE LA PLACE DE L'USAGE. **LES MONTILS** - ABORDS ÉGLISE. **LESTIOU** - JARDINONS NOS VILLAGES. **LISLE** JARDINONS NOS VILLAGES. **MAVES** - JARDINONS NOS VILLAGES. **MÉNARS** - LAVOIR. **MER** - JE JARDINE MA RUE. **MER** - AV MAUNOURY ET PLACE HALLE / COEUR DE VILLAGE. **MESLAND** - AMÉNAGEMENT JARDIN ÉGLISE / ESPACES PUBLICS. **MONDOUBLEAU** JARDINONS NOS VILLAGES. **MONTRIEUX EN SOLOGNE** - JARDINONS NOS VILLAGES. **MONTEAUX** - AMÉNAGEMENT PLACE. **MONTRICHARD** - PLACE / AMÉNAGEMENT RUE NATIONALE. **MORÉE** - BORDURE PLACE 8 MAI. **MORÉE** - SENSIBILISATION HABITANTS / PHYTO / JE JARDINE MA RUE. **MUIDES SUR LOIRE** - COEUR DE VILLAGE. **NOYERS SUR CHER** - PLACE CENTRALE. **OUZOUER LE MARCHÉ** - URBANISATION PARCELLE. **SAVIGNY SUR BRAYE** - JARDINONS NOS VILLAGES. **PAYS DU VENDOMOIS ET PAYS DU ROMORANTINAIS** - SUIVI TRAME VERTE ET BLEUE. **PEZOU** JARDINONS NOS VILLAGES. **RHODON** - FLEURISSEMENT PARTICIPATIF. **RILLY** - BASSIN DE RÉTENTION. **ROCHES** - EVACUATION DES EAUX PLUVIALES. **SAINTE AIGNAN** - JARDIN DE L'ORMEAU. **SAINTE AIGNAN** - PLAN DE CIRCULATION. **SAINTE CLAUDE DE DIRAY** - AIRE DE JEUX / PARKING ÉCOLE. **SAINTE MARTIN DES BOIS** - DIAGNOSTIC PARTAGÉ / COEUR DE VILLAGE. **SANTENAY** - ADAP. **SARGÉ SUR BRAYE** - AMÉNAGEMENT / ACCESSIBILITÉ / CAMPING. **SELLES SAINT DENIS** - JARDINONS NOS VILLAGES. **SELOMMES** - COEUR DE VILLAGE, PLACE MAIRIE. **SELOMMES** - JARDINONS NOS VILLAGES. **SERIS** - JARDIN ARRIÈRE PRESBYTÈRE. **SUÈVRES** - AMÉNAGEMENT PLACE ET RUE. **TALCY** - JE JARDINE MA RUE. **THORÉ LA ROCHETTE** - CAMPING. **VERDES CHAUSSÉE ROMAINE**. **VILLECHAUVE** - AMÉNAGEMENT PLAN D'EAU + TOILETTES. **VILLEFRANCHE SUR CHER** - AMÉNAGEMENT DEUX AVENUES. **VILLEXANTON** EMBELLISSEMENT VILLAGE / JARDINONS NOS VILLAGES.

Répartition des 165 études :

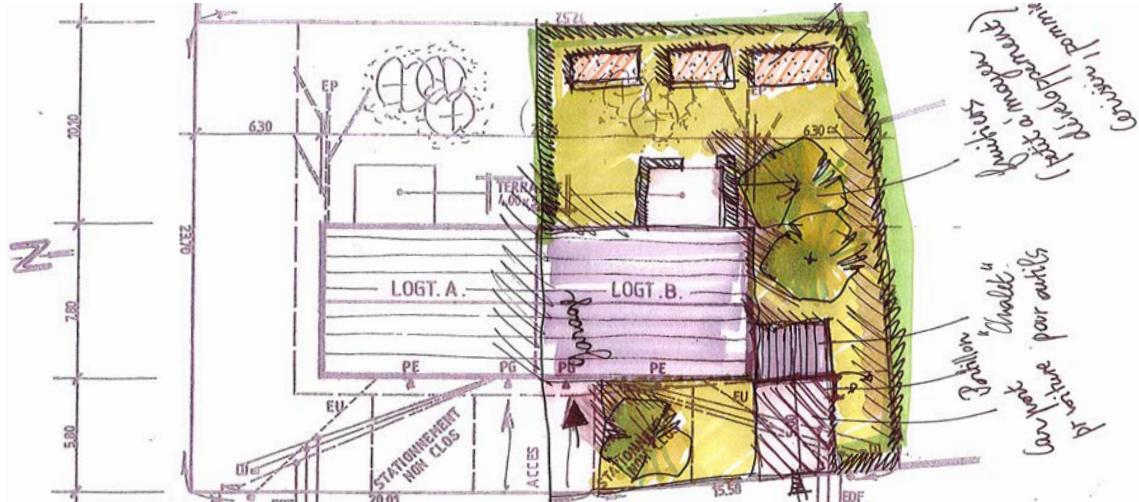


Évolution du nombre d'études depuis 2010 :



LES PARTICULIERS DANS LEUR PROJET

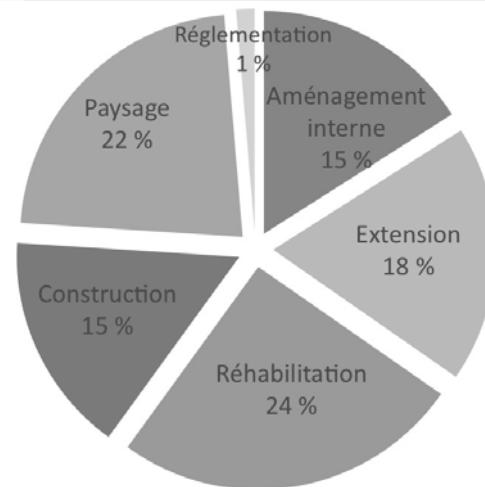
EN PAYSAGE



Accompagnement d'un particulier pour l'implantation d'un car port, du potager et d'une terrasse.

Cette année encore, notre équipe a accompagné des questionnements concernant tant les implantations de maisons neuves en lotissement que des aménagements de parcelles existantes. Les projets sont d'échelles diverses : petite parcelle à optimiser, cadre paysager pour gîte, transformation d'une parcelle agricole en jardin et se trouvant dans des contextes extrêmement variés du plus urbain au plus rural. De nombreuses questions portent sur les palettes végétales : comment choisir les espèces d'une haie en fonction des souhaits des particuliers et du contexte pédo-climatique du projet, comment gérer des talus ou berges au sein des parcelles. Plusieurs demandes concernent les parcelles du Clos de la Maçonnerie à Blois pour lesquelles le CAUE porte une attention particulière à la mise en cohérence des traitements végétaux et des clôtures de chaque particulier par rapport au projet d'ensemble.

Répartition des 78 RDV particuliers

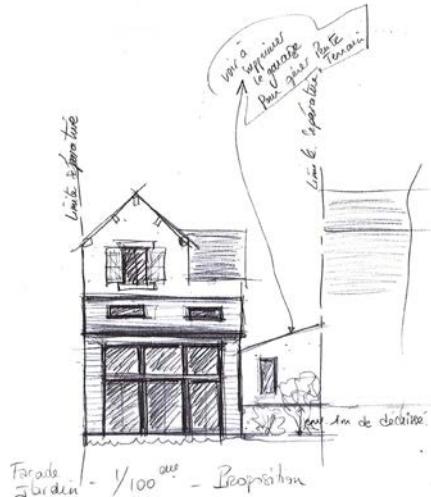
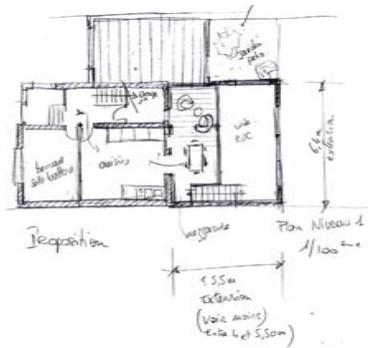
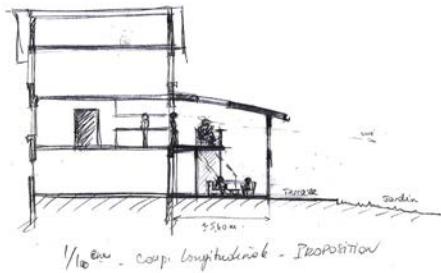


EN ARCHITECTURE

Sur le volet architectural, le CAUE a conseillé près de 60 particuliers sur différents points : réaménagement des espaces intérieurs, création d'extension, réhabilitation, construction, aspect réglementaire, etc.

Le conseil architectural est une mission fondatrice des CAUE. C'est un service offert à tous les particuliers qui recherchent des informations et une assistance lors de projets de construction, de rénovation ou d'aménagement. Il offre la possibilité d'échanger, de s'informer, d'élargir la réflexion et parfois de repositionner les questionnements, ou même la démarche, tout en assurant une qualité urbanistique et architecturale des aménagements et des constructions, ainsi que leur bonne insertion paysagère dans le site.

Le conseil est donné en toute indépendance et impartialité, l'architecte-conseil se plaçant en dehors de toute maîtrise d'oeuvre.



Exemple de conseil pour un projet d'extension en centre-ville (foncier contraint).



CVRH TOURS (Centre de Valorisation des Ressources Humaines)

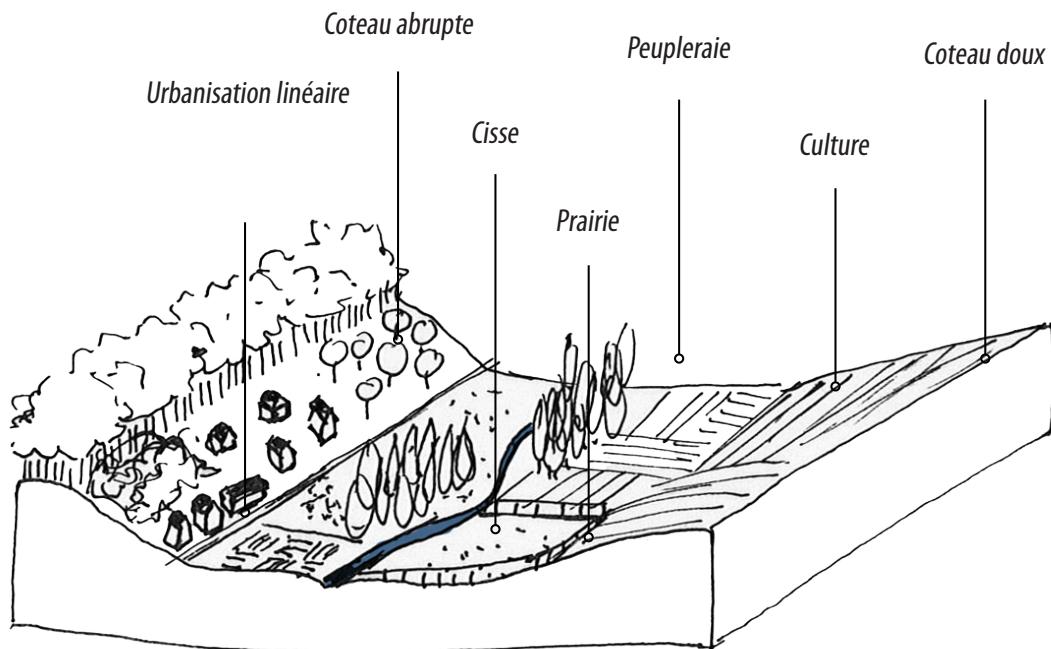


PAYSAGE ET PLANIFICATION DE L'URBANISME

Cette formation s'est articulée autour de deux phases de travail : la présentation de l'étude des paysages du territoire de l'AOC Touraine Mesland, réalisée par le CAUE et un travail de terrain permettant de visiter les différents sites, et de mieux appréhender la prise en compte de la dimension du paysage agricole et du patrimoine bâti dans l'élaboration des documents d'urbanisme.

En optant pour une approche intégrant l'analyse détaillée du paysage d'un territoire délimité, le CAUE met en place une méthode qui rend de la nécessité de réaliser des études de diagnostic pour mieux intégrer la complexité des éléments constitutifs des paysages

(histoire, pédologie, économie, implantations...) sur la base d'un travail de terrain, d'une rencontre avec les acteurs locaux (agriculteurs, élus...). Les participants, issus de la fonction publique, amenés à accompagner les collectivités pour la mise en place, le suivi et l'instruction des documents d'urbanisme, ont pu se familiariser avec les outils d'analyse, le lexique et les éléments constitutifs des unités paysagères. L'approche de terrain a permis de mieux percevoir l'incidence des extensions urbaines, les temporalités du projet urbain, la prise en compte de la préservation des terres agricoles, les notions de point de vue, de co-visibilité, de cheminements, de liaisons...



Bloc diagramme de la vallée de la Cisse. Il permet de rendre explicite un territoire et de décliner ses composantes paysagères de façon simple. C'est un outil essentiel pour sensibiliser aux enjeux de la projection des paysages.

AUTRES FORMATIONS PROPOSÉES EN 2015 :

A L'ATTENTION DES COLLECTIVITÉS :

- En partenariat avec l'AMF
INITIATION À L'URBANISME
L'ACCESSIBILITÉ DES ERP
- En partenariat avec la DDT
CLUB PLUj - MISE EN OEUVRE DU PLUj

A L'ATTENTION DU PERSONNEL DES CAUE :

- En partenariat avec la FNCAUE
PALO ALTO APPROCHE SYSTÉMIQUE DE L'URBANISME
MATÉRIA, MATIÈRES DE PAYSAGE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'AGGLOMÉRATION BLÉSOISE (SIAB) VISITE DANS LE CADRE DE LA RÉVISION DU SCOT



RÉVISION DU SCHÉMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT)

Après avoir organisé 3 ateliers dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), le CAUE, en partenariat avec le SIAB, a proposé une journée de visites en Indre-et-Loire aux élus et techniciens du territoire, le jeudi 11 juin 2015 :

- Saint-Pierre-des-Corps, Commune de l'agglomération de Tours : le projet « Jardins Nouvel'R » rassemble sur un site les réponses apportées aux problématiques liées au renouvellement urbain, au traitement d'un coeur d'îlot et à l'intégration du risque inondation.

- Chédigny, connue pour ses espaces publics paysagers, son développement économique, et son label « Jardin

remarquable » pour la qualité paysagère de ses espaces publics.

- Beaulieu-les-Loches, ancien « fief religieux » de la commune de Loches : opération intitulée « les jardins de l'abbaye » qui accueille la Maison de l'Emploi et des Entreprises, dont le maître d'oeuvre est « l'Atelier Arche » situé à Lyon. La commune, riche d'un patrimoine architectural de qualité, s'est dotée d'une Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) en 2013.

COMMUNAUTÉ DU PAYS DE VENDÔME VISITE DE LA CITÉ DU LUBIDET



RÉNOVATION ET RÉHABILITATION THERMIQUE

Cette visite-conférence en partenariat avec Envirobat Centre et le PACT de Loir-et-Cher a eu lieu le 15 avril 2015 à la cité du Lubidet à Vendôme, avec les élus en charge du logement : Monsieur Jean-Pierre JOURDAIN CPV (Communauté du Pays de Vendôme) et Monsieur Nicolas HASLE (Ville de Vendôme) pour échanger autour des différentes étapes du projet.

Propriétaire de la cité du Lubidet à Vendôme, la CPV a décidé de mettre cette ancienne cité ouvrière à disposition du PACT de Loir-et-Cher pour la création d'une pension de famille permettant de reloger et d'accompagner de façon durable des personnes en situation de fragilité.

L'accent a été mis sur la performance énergétique et environnementale des bâtiments (menuiseries bois, isolation de la toiture en paille, isolation en enduit chaux chanvre, chauffage collectif à granulés de bois...).

AUTRES VISITES EN 2015 :

COMMUNES DU DÉPARTEMENT
Visite VVF, pépinière Crosnier et prieuré Saint Cosme (37)

ÉLUS DE LA CC DU GRAND CHAMBORD
Visite PLUi dans le Bouchardais (37)

RENCONTRES ARCHITECTURE & COLLECTIVITÉS



ARCHITECTURES ET PAYSAGES « La commande architecturale : un achat pas comme les autres » - octobre 2015

Ces rencontres départementales «Architecture et Collectivités» étaient organisées par le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes (CROA) Centre-Val de Loire, avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) du Centre-Val de Loire, pour sensibiliser les acteurs de la commande publique à la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère à partir des expériences et des bonnes pratiques observées dans chaque département.

Le principe d'une rencontre annuelle par département a été acté entre le CROA et la DRAC.

Cette journée dans le Loir-et-Cher a fait suite à une première rencontre organisée dans le département de l'Indre au mois d'octobre 2014.

Ces rencontres sont un lieu d'échanges et de débats entre les acteurs de la commande publique, les structures en charge du conseil et de la promotion architecturales et les professionnels de l'architecture dans le département de Loir-et-Cher.

CAFÉ HISTORIQUE «LA CITÉ AGRICOLE DE CHAMPIGNY-EN-BEAUCE»



AUTRES RENCONTRES EN 2015 :

CONFÉRENCE «WOODSTACKER»,
organisée par le CAUE avec Olivier Delarozière

COLLOQUE «TERRITOIRE À VENIR, TERRITOIRE D'AVENIR»
organisé par l'Observatoire de l'économie et des territoires
intervention du CAUE sur la vacance du bâti ancien

RENCONTRES DES COLLECTIVITÉS LOCALES
organisées par la Mission Val-de-Loire

HISTOIRE DE LA CITÉ AGRICOLE DE CHAMPIGNY-EN-BEAUCE - mars 2015

Dans le cadre des cafés historiques (région Centre) le service ville d'art et d'histoire de Blois et le CAUE ont co-animé une présentation de la cité agricole de Champigny-en-Beauce.

Créée par François Philibert Dessaigues entre 1870 et 1897, cette cité de 38 logements individuels avec annexes a été conçue pour loger des ouvriers agricoles. Dès 1889, elle reçoit la médaille d'or de l'exposition universelle de Paris (section XI – sur les habitations ouvrières).

Le contexte idéologique de la première moitié du XIXème siècle, le parcours personnel de François Philibert Dessaigues, ses champs de prédilection, son cercle de relations et ses desideratas quant à la conception de ces logements et à leurs conditions d'occupation ont été autant de sujets abordés pour saisir comment une telle cité a-t-elle pu voir le jour à Champigny-en-Beauce, petite commune de Loir-et-Cher dotée d'une population ne dépassant pas 709 habitants en 1851 et pour comprendre les particularités qui constituent la richesse de ce patrimoine.

COLLÈGE DE VINEUIL «LA REPRÉSENTATION DE LA VILLE»



« A PIED D'OEUVRE - LA VILLE MODE D'EMPLOI » – avril 2015

Le dispositif « A pied d'œuvre – la ville mode d'emploi » est porté par l'académie d'Orléans-Tours avec pour objectif de faire travailler des classes sur la représentation de la ville, en deux ou trois dimensions. Ce dispositif a donné lieu à une exposition du 11 au 29 mai 2015, à l'ENSP (Ecole Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage) à Blois.

Le CAUE a été sollicité dans le cadre de ce projet afin d'apporter un complément de matière sur le thème de la ville aux enseignants et aux élèves.

Une première approche transversale de l'histoire de l'urbanisme a été proposée aux enseignants afin que chacun puisse extraire les thématiques sur lesquelles

ils souhaitent que le CAUE les accompagne. Parmi les actions menées auprès des élèves, deux classes de 3ème du collège Marcel Carné de Vineuil sont venues aiguïser leurs regards sur la ville à travers une sensibilisation à l'urbanisme.

Cette sensibilisation s'est déroulée en deux étapes : une partie théorique, qui a permis aux élèves d'aborder les grands courants de l'urbanisme et de découvrir les influences ayant donné naissance aux formes urbaines majeures qui se sont succédées à travers les siècles puis, une seconde partie plus « sensorielle » à travers les rues de Blois où les élèves ont pu appréhender concrètement les ambiances de la ville médiévale, de la ville du XIXème et du XXème siècle...

JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART



En plus de ces ateliers, les élèves ont pu :

- aller à la rencontre des artisans et partager une expérience sensorielle,
- aller à la rencontre des établissements de formation concernés par ces filières,
- participer à une expérience inédite de « web TV » animé par le service jeunesse de la Ville de Blois.

Cette initiative a été mise en place en partenariat avec le service Ville d'Art et d'Histoire de la ville de Blois.

«TERRITOIRES DE L'INNOVATION» - mars 2015

Le CAUE a participé à la journée réservée à l'accueil des scolaires dans le cadre des journées européennes des Métiers d'art, cette manifestation coordonnée par l'Institut National des Métiers d'Art et relayée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat au niveau local, avait pour thème les « Territoires de l'innovation ».

L'évènement a réuni une trentaine d'artisans d'art et notamment des artisans de la région mais également des villes de Weimar en Allemagne, Caceres en Espagne et Azrou au Maroc.

Les professeurs des écoles et collèges de toute l'académie étaient invités à inscrire leur(s) classe(s) à l'un des ateliers pédagogiques « La construction et la conservation d'un monument à travers les métiers d'art ».



AUTRES ACTIONS PÉDAGOGIQUES EN 2015 :

COLLÈGE BÉGON
l'histoire de la ZUP de Blois

COLLÈGE MAURICE GENEVOIX DE ROMORANTIN
le quartier de l'usine Poulain

NUMÉRIQUE



LA PAGE FACEBOOK : Depuis début 2015 le CAUE anime une page facebook, qui présente l'avantage pour toute personne ou collectivité de faire la démarche volontaire de suivre l'actualité et d'y réagir, interactions en 2015 :



LE SITE INTERNET : Le site internet du CAUE a été refondu en 2014, depuis il relaie les actualités et est un support d'informations et de ressources directement téléchargeables, quelques chiffres pour 2015 :



LA PRESSE RÉGIONALE :

Loir-et-Cher morée

Réinventer le paysage urbain

13/07/2015 05:36

Vendredi soir, Alain Bourgeois, maire de Morée, avait organisé une réunion publique sur la gestion des espaces publics. En clair, comment anticiper la future interdiction des désherbants chimiques en associant la population et, le cas échéant, en faisant évoluer les attentes en matière d'entretien des espaces publics.

Une cinquantaine de personnes étaient réunies pour la présentation par Nina Fenateu, paysagiste chargée d'études du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Loir-et-Cher (CAUE 41). Après la communication des éléments de constat du Comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement de Loir-et-Cher (CDPNE) mettant en exergue les impacts néfastes des pesticides dont l'usage sera proscrit pour les collectivités en 2020 voire en 2017, Nina Fenateu a donné quelques perspectives : « Selon l'expérience de villes étant déjà entrées dans cette démarche, le temps de désherbage manuel d'une allée sablée est multiplié par trois et celui d'un cimetière par dix. Donc, si nos attentes et notre approche du paysage urbanistique n'évoluent pas, il faudra plus de temps et d'argent pour arriver au résultat actuel. Cela ne semble pas être dans les orientations actuelles. »

Elle a donc présenté plusieurs pistes de réflexion comme l'enherbage de zones choisies, la mise en place de plantes type couvre-sol, le choix de graines pour les zones de rupture entre murs et trottoirs par exemple, lieu privilégié de pousse des mauvaises herbes. Avec des illustrations de ce que pourrait donner un aménagement paysager des rues moréennes, Nina Fenateu a suscité l'enthousiasme des participants. Mais, d'autres questions restent en suspens comme la prise en charge de l'entretien du trottoir par les riverains ou un nouveau plan de circulation dans la commune. Ce dernier point, devant allier maintien de l'activité commerciale, intégration des nouvelles normes et bien-être des habitants, fera l'objet d'une intense réflexion de l'ensemble des Moréens.



Les Moréens enthousiasmés par les perspectives paysagères.

la Nouvelle
République.fr

Loir-et-Cher - Mesland - Vie associative

Le CAUE s'engage dans le participatif

18/06/2015 05:35



Recommander

Tweete 0

8+1 0



Après l'assemblée générale, les personnes présentes ont pu visiter les aménagements paysagers réalisés dans le cadre d'une opération de jardinage participatif.

C'est à Mesland que le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement a tenu son assemblée générale, un choix justifié par le projet conduit dans cette commune autour du renouvellement des espaces publics. Un groupe d'habitants en a élaboré le contenu, qui fait appel à des matériaux locaux : châtaigniers, saules, acacias, qui ont servi à la construction de cabanes, plessis, barrières ou tonlines. Un parfait exemple de démarche participative qui constitue la marque de l'exercice 2014.

Toute cette année en effet, le CAUE a piloté l'initiative « Jardinons nos villages » qui concerne 9 communes réparties sur trois pays du département : Beauce-Val de Loire, Grande Sologne et Vendômois. De nombreux partenaires s'y trouvent associés. Scolaires, techniciens, habitants réfléchissent ensemble à l'aménagement des espaces publics et expérimentent des solutions novatrices : fleurissement durable, vergers communaux etc.

Les particuliers aussi

Le CAUE a conduit par ailleurs une mission approfondie en matière de rénovation énergétique (projet Leader avec les Pays Beauce-Val de Loire et Vendômois). Il a travaillé sur la reconfiguration de l'ensemble mairie école de Ménars, a accompagné la commune de Molineuf dans son programme d'urbanisation du secteur de la Loge, a réalisé une étude sur les paysages de l'AOC touraine-mesland.

Sur un registre moins visible, mais tout aussi important, près de cent cinquante particuliers ont été conseillés pour des projets touchant à l'insertion paysagère de l'habitat ou à des opérations architecturales (réaménagements, extensions, réhabilitation etc.).

Ces interventions sont effectuées gratuitement, sur rendez-vous ou dans le cadre des permanences assurées par les conseillers.

Des ateliers de formation pour élus et techniciens chargés de l'élaboration du Soot blésois, des interventions à caractère pédagogique dans les collèges, des visites de réalisations intéressantes ont complété l'agenda des neuf intervenants du CAUE, qui s'affirme comme un acteur majeur dans le domaine de la valorisation du patrimoine naturel et bâti du département.

www.caue41.fr

REVUE DE PRESSE

Lettre d'information n°2 du CAUE

Petit rappel pour les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre que nous sommes et serons amenés à solliciter ...

L'OBSERVATOIRE CAUE de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage, c'est :

- une base de données régulièrement actualisée pour faire connaître la production architecturale, urbaine et paysagère, à l'échelle départementale et nationale, et mettre en valeur la démarche des acteurs du projet.
- une sélection d'opérations choisies par l'équipe du CAUE pour la qualité de leur conception, leur caractère innovant, leur valeur d'usage.

Consultez ci-dessous les dernières opérations loir-et-chériennes mises en lignes :



Le collège des Provinces - Blois

Le terrain d'assiette du Projet se situe sur le plateau nord de la Ville de Blois prolongeant le versant qui domine la Vallée de la Loire, écart du centre historique. Le collège se situe à l'interface d'un habitat semi-collectif et de zones pavillonnaires qui s'étendent à proximité d'une voie ferrée. Les bâtiments du collège programment dits se situent « éparpillés » au sein d'une parcelle abondamment plantée.

[lire la suite](#)



NEWSLETTER : Le CAUE a diffusé deux newsletters au dernier trimestre 2015, un moyen simple d'informer ses adhérents des événements et activités du site web.

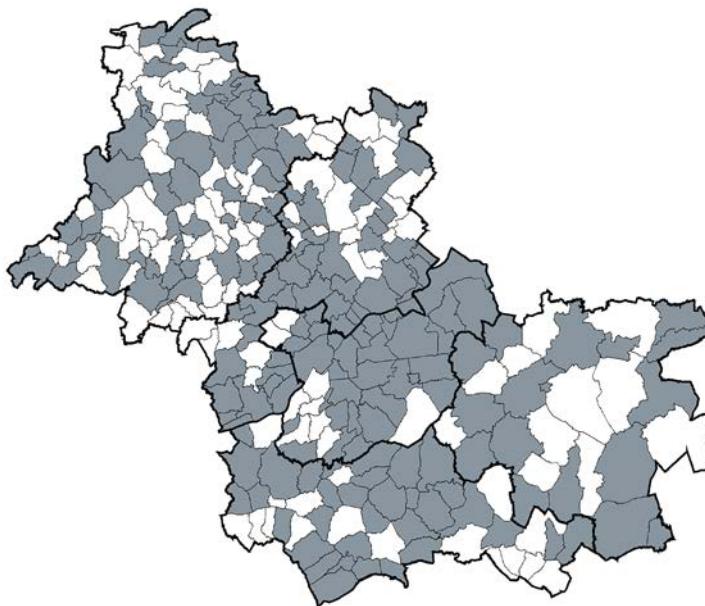
SÉRIE PAYSAGE - FRANCE 3 : Le CAUE a témoigné lors de deux tournages de la série, sur le patrimoine bâti et paysager de la commune de Mesland et sur la cité agricole de Champigny-en-Beauce.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS À VENIR

8 & 9 JUIN	DEUX JOURNÉES D'INFORMATION SUR LA GESTION DES CIMETIÈRES ET LA LEGISLATION FUNÉRAIRE en partenariat avec l'Association des Maires de Loir-et-Cher
10 JUIN	VISITE DE RECONVERSIONS DE FRICHES À CHÂTEAURoux en partenariat avec le CAUE 36
16 JUIN	CAFÉ HISTORIQUE « L'HISTOIRE DES PAYSANS FRANÇAIS » À CHAMPIGNY-EN-BEAUCE en partenariat avec les cafés historiques en région centre val-de-loire, à 18h30
20 JUIN	FORMATION PLUi en partenariat avec l'Association des maires de loir-et-cher, dans les locaux du CAUE
JUIN (date à définir)	VISITE VILLES ET VILLAGES FLEURIS DANS LE LOIRET « EMBELLISSEMENT ET FLEURISSEMENT »
4 JUILLET	VISITE DES COEURS DE VILLAGES DES COMMUNES DE HOUSSAY ET SASNIÈRES
FIN SEPTEMBRE (dates à définir)	VOYAGE D'ÉTUDE DANS LES VOSGES - « ARCHITECTURE BOIS ET COMMANDE PUBLIQUE »
6 & 7 OCTOBRE	EXPOSITION « ARCHITECTURE ET MOBILITÉ » dans le cadre des rendez-vous de l'histoire (à confirmer)
OCTOBRE (date à définir)	VISITE HORS DÉPARTEMENT « L'AMÉNAGEMENT DES CIMETIÈRES »
DU 10 AU 15 OCTOBRE	ANIMATIONS DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DE L'ARCHITECTURE avec l'union régionale des CAUE de la région Centre Val-de-Loire

Les précisions vous seront communiquées sur le site «www.caue41.fr» et sur notre page facebook.

LES ADHÉRENTS en 2015



COLLECTIVITÉS LOCALES :

Ambloy
Angé
Areines
Artins
Arville
Autainville
Avaray
Averdon
Azé

Bauzy
Beauchêne
Beauvilliers
Billy
Blois
Boisseau
Bouffry
Busloup
Bracieux
Briou

Cellé
Celles
Chambon-sur-Cisse
Chambord
Champigny-en-Beauce

Chaon
La-Chapelle-Enchérie
La-Chapelle-Vendômoise
La-Chapelle-Vicomtesse
Châteauvieux
Châtres-sur-Cher
Chaumont-sur-Tharonne
La-Chaussée-Saint-Victor
Chauvigny-du-Perche
Chémery
Cheverny
Chissay-en-Touraine
Chitenay
Choussy
Chouzy-sur-Cisse
Colombe
Conan
Contres
Cormenon
Cormery
Coudes
Couffy
Coulanges
Cour-Cheverny
Cour-sur-Loire
Courbouzon
Crouy-sur-Cosson
Crucheray

Danzé
Dhuizon

Faye
Feings
La-Ferté-Beauharnais
La-Ferté-Saint-Cyr
Fontaine-Raoul
Fossé
Fresnes
Fréteval

Le-Gault-du-Perche
Gy-en-Sologne

Herbault
Huisseau-en-Beauce
Huisseau-sur-Cosson

Lamotte-Beuvron
Lancôme
Landes-le-Gaulois
Lassay-sur-Croisne
Lavardin
Lestiu
Lignières

Marchenoir

Mareuil-sur-Cher
Marolles
Maslives
Maves
Mazangé
Méhers
Membrrolles
Ménars
Mennetou-sur-Cher
Mer
Mesland
Meusnes
Millançay
Molineuf
Mondoubleau
Mont-Près-Chambord
Monteaux
Montlivault
Montrichard
Montrouveau
Morée
Muides-sur-Loire
Mulsans
Mur-de-Sologne

Naveil
Neung-sur-Beuvron
Neuvy
Noyers-sur-Cher

Onzain
Orçay
Oucques
Ouzouer-le-Marché

Pierrefitte-sur-Sauldre
Le Poislay
Pontlevo
Prénouvellon
Prunay-Cassereau
Pruniers-en-Sologne

Rhodon
Rilly-sur-Loire
Rocé
Roches
Rougeou
Ruan-sur-Eggonne

Saint-Agil
Saint-Aignan
Saint-Amand-Longpré
Saint-Avit
Saint-Claude-de-Diray
Saint-Denis-sur-Loire
Saint-Dyé-sur-Loire
Saint-Firmin-des-Prés
Saint-Gervais-la-Forêt
Saint-Hilaire-la-Gravelle
Saint-Jacques-des-Guérets
Saint-Jean-Froidmental

Saint-Laurent-des-Bois
Saint-Laurent-Nouan
Saint-Martin-des-Bois
Saint-Sulpice-de-Pommeray
Sainte-Gemmes
Salbris
Sambin
Santenay
Sargé-sur-Braye
Sasnières
Sassay
Savigny-sur-Braye
Seigy
Selles-Saint-Denis
Selles-sur-Cher
Selommes
Semerville
Séris
Seur
Solings-en-Sologne
Sougé
Souvigny-en-Sologne
Suèvres

Talcy
Theillay
Thenay
Thésée
Thoré-la-Rochette
Thoury
Tour-en-Sologne
Tréhet
Troo

Valaire
Vallières-les-Grandes
Velleins
Vernou-en-Sologne
Veuves
La-Ville-aux-Clercs
Villebarou
Villebout
Villedieu-le-Château
Villefranche-sur-Cher
Villefrancoeur
Villeherviers
Villemardy
Villeny
Villerable
Villerbon
Villermoin
Villiersfaux
Vineuil

PAYS :

Syndicat Mixte du Pays Beauce Val de Loire
Syndicat Mixte du Pays Vendômois
Syndicat Mixte du Pays des Châteaux

Syndicat Mixte du Pays Grande Sologne
Syndicat Mixte du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES :

Communauté de Communes du Grand Chambord
Communauté de Communes Beauce et Forêt
Communauté de Communes du Haut Vendômois
Communauté de Communes du Perche et Haut Vendômois
Communauté de Communes du Pays de Vendôme
Communauté de Communes du Vendomois Rural
Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Blésoise (SIAB)

ORGANISMES ET ÉTABLISSEMENTS :

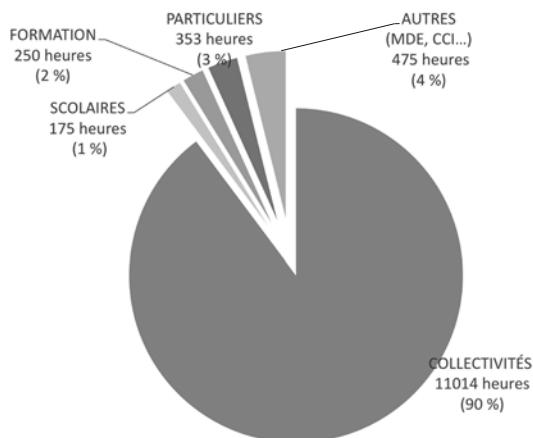
Chambre d'Agriculture
Chambre des Métiers et de l'Artisanat
Fédération Française du Bâtiment
Mission Val de Loire
Terres de Loire Habitat – Office Public de l'Habitat (TDLH)

PARTICULIERS :

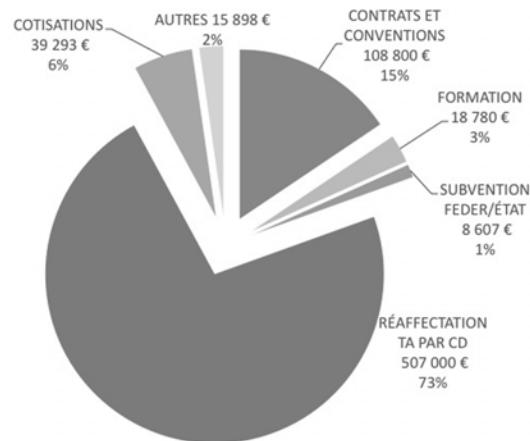
M. Barbarin Michel - Architecte
Mme Barbet Desmazières - Paysagiste
M. Barthel - Architecte
M. Brochard Emmanuel - Architecte
M. Bruxelles - Architecte
M. Casset Hervé - Architecte
M. Daspet - Géomètre
M. Gigon - Architecte
Mme Joly - Géomètre
M. Mimran Ken - Architecte
M. Moreau - Architecte
M. Romero Maximilien - Bour Esquisse Architecture
M. Simonnet Antoine - Architecte
M. Superbie Jacques - Architecte

LE CAUE de Loir-et-Cher et la Fédération Nationale des CAUE

LA RÉPARTITION DE L'ACTIVITÉ



LES RECETTES DU CAUE



L'ÉQUIPE EN 2015

BRUNO MARMIROLI
 PATRICIA MICHOU
 ANGÉLIQUE BERNARD
 NINA FENATEU
 MÉLODIE JACQUES
 JENNILAURE JACAUD
 ANGÉLIQUE GOBLET
 SANDRINE OLIVIER-LEROY
 AATECA SABBAR
 CLÉMENTINE PLAT-COYEZ

Directeur - Architecte - Paysagiste
 Responsable administratif
 Secrétaire
 Paysagiste – Chargée d'études
 Paysagiste – Chargée d'études
 Urbaniste – Chargée d'études
 Architecte – Chargée d'études
 Architecte – Chargée d'études
 Architecte – Chargée d'études
 Architecte, Gouvernance territoriale - Apprentie

& STAGIAIRES EN 2015

MARINE BUZIER
 VIRGILE PIERCY

Etudiante urbanisme
 Etudiant Paysage



FÉDÉRATION NATIONALE DES CAUE

M. Joël Baud-Grasset a été élu président de la FNCAUE en 2015. Mme Marie-Hélène Millet est membre du Conseil d'Administration.

Au niveau national, ce sont :

- 50 000 conseils aux particuliers,
- 8 500 collectivités qui bénéficient du conseil CAUE,
- 18 500 conseils aux collectivités,
- 42 CAUE sont organismes de formation,
- 210 publications.

Le CAUE de Loir-et-Cher est membre du Comité Technique Permanent (CTP) et du groupe de travail «Urbanisme».

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2015

PRÉSIDENT

Mme MARIE-HÉLÈNE MILLET

Conseillère Départementale

PRÉSIDENT D'HONNEUR

M. PIERRE FAUCHON

VICE-PRÉSIDENTS

M. PHILIPPE MERCIER

1^{er} Vice-Président / Maire de Tréhet

M. JEAN-MARIE JANSSENS

2^{ème} Vice-Président / Maire de Montrichard

TRÉSORIER

M. LOUIS DE REDON

Conseiller Départemental

REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

M. PIERRE PAPADOPOULOS

Directeur Départemental des Territoires

Mme VALÉRIE BAGLIN LE GOFF

Inspecteur d'Académie

M. JACQUES LE BRETON DE VANNOISE

Chef du Service Territorial de l'Architecture
et du Patrimoine

REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

M. MAURICE LEROY

Président du Conseil Départemental

Mme MARIE-HÉLÈNE MILLET

Conseillère Départementale

M. JEAN-MARIE JANSSENS

Conseiller Départemental

Mme CLAIRE FOUCHER MAUPETIT

Conseillère Départementale

Mme CATHERINE LHÉRITIER

Conseillère Départementale

M. LOUIS DE REDON

Conseiller Départemental

PERSONNES QUALIFIÉES

Mme MARYLINE THUAULT

Directrice de l'ADIL EIE41

Mme BÉATRICE AMOSSÉ

Directrice de l'Observatoire Loire / Enseignante à l'École Nationale
Supérieure de la Nature et du Paysage

ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CAUE

M. DIDIER FIRMAIN

Représentant la Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Mme MICHÈLE THIERCELIN

Représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie

Mme JEANNINE GENTY

Représentant la Chambre d'Agriculture

M. DENIS LEBERT

Directeur général OPH Terres de Loire Habitat

M. PHILIPPE MERCIER

Maire de Tréhet

M. GILLES CLÉMENT

Maire de Mont-Près-Chambord

REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS CONCERNÉES

M. FRÉDÉRIC BRUXELLE

Représentant le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes

Mme GHINA HACHEM EL RAWAS

Représentant le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes

Mme GAELLE JOLY

Représentant la Chambre Départementale des Géomètres Experts

M. BRUNO VACHER (SARL VACHER ET FILS)

Représentant la Fédération des Artisans et Entrepreneurs du Bâtiment

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Mme NINA FENATEU

Titulaire - Paysagiste

Mme ANGÉLIQUE BERNARD

Suppléante - Secrétaire



CAUE

CONSEIL
ARCHITECTURE
URBANISME
ENVIRONNEMENT
LOIR-ET-CHER

CAUE de Loir-et-Cher

34 avenue Maunoury

41000 Blois

T. 02 54 51 56 50

F. 02 54 51 56 51

contact@caue41.fr